PROCES VERBAL DE LA REUNION

DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 4 novembre 2016

Convocations du 29/10//2015

Réunion tenue à 19 heures 30 en mairie.

Présents : Monsieur DEQUEVAUVILLER Michel, Monsieur DELIGNIERES Francis, Monsieur DELABRE Stéphane, Madame GROGNET Janine, Monsieur DUFETELLE Hubert, Madame BOUDIN Valérie Monsieur DEPOILLY Christophe Monsieur DESTOBBELEIR Jacques, Monsieur DUMONT Jean Louis, Monsieur EMPEREUR Pascal, Monsieur FOIRESTIER Michel, Monsieur LECONTE Max, Madame LUCAS Caroline.

Absente excusée : Madame BONVALET Evelyne

Procurations : Madame BONVALET Evelyne a donné procuration à Monsieur LECONTE Max.

Madame BOUDIN Valérie est arrivée à 21 h

01 : Désignation du Secrétaire de Séance :

Monsieur LECONTE Max a été nommé secrétaire de séance.

02 : Procès-Verbal :

Le procès-verbal de la réunion du 16 septembre 2016 est approuvé à l'unanimité.

3 : Affaires Générales : Information du Maire

1 / Enregistrement des actes notariaux suivants :

L'acte de vente pour l'achat du terrain de 3187 m² jouxtant le cimetière a été enregistré par les services des Impôts

Le coût de cette acquisition s'élève à 6589.26 € :

- Bornage du terrain (Euclyd) : 1200.00 €
- Achat terrain : 2230.90 €
- Résiliation du bail au locataire : 2390.72 €
- Frais de notaire : 767.64 €

Le conseil remercie Monsieur et Madame HAUDRECHY Roland d'avoir permis à la commune d'acquérir cette parcelle.

Deuxième acte : parcelle ZM 76 au coin de la rue d'Embreville et rue de Gamaches pour la gestion des eaux pluviales.

La parcelle fait 214 m² et nous avons payé un euro symbolique pour cet achat.

Les frais de notaire se sont élevés à 675.40 €.

2 / Logement de fonction d'Aigneville :

Il y a quelques années une proposition de vente du logement situé au 45 rue de Fressenneville a été faite aux locataires actuels.

A ce jour, ils seraient intéressés pour l'achat de cet immeuble au prix de 90 000 €.

Au vu de cette offre, une demande d'estimation a été faite auprès des domaines pour qu'une estimation vénale du bien soit réalisée, celui-ci a été évalué à 94 000 €.

La différence de 4000 € entre l'estimation des domaines et de la proposition des locataires pourrait permettre de couvrir une mise à disposition de la classe des Grands Section et CP.

L'occupation de cette classe ne devrait pas dépasser juillet 2020.

Le conseil adopte par 12 voix pour et une abstention ce point.

Les locataires seront invités à venir rencontrer les adjoints et le maire prochainement pour finaliser cette transaction.

Une réflexion sur la possibilité de créer un regroupement scolaire doit être mise en place par la commune.

Après un large débat sur ce sujet, le conseil s'engage à entreprendre les démarches pour la réalisation d'un groupe scolaire et périscolaire partiel ou total avant 2020, et autorise Monsieur le Maire à signer tous les documents inhérents au dossier.

4 : Personnel Communal : Contrats :

Le contrat de Madame COYETTE Ludivine a été renouvelé pour une année à compter du 9 novembre 2016.

Le conseil accepte la proposition de la commission du Personnel de renouveler le contrat de 12 mois de Madame PROTIN Aurélie si elle-même l'accepte, pour une année par 13 voix pour.

Actuellement nous avons 3 agents en arrêts de maladie.

5 : Affaires générales : PLUI :

Un document expliquant la démarche PLUI va être transmis à chaque habitant de la commune.

Un site internet est à la disposition des administrés, ce site permet de connaître l'avancement de l'étude et du dossier.

Une réunion publique d'information sur le sujet (PLUI) est prévue en 2017.

Le règlement du PLUI impose un certain nombre d'obligations :

- Réduire l'espace à construire,
- Favoriser l'espace agricole.
- Supprimer une partie des zones industrielles.

6 : Travaux : Bilan :

6 -1 : Réception des travaux de la rue de Visse

Les travaux de la rue de Visse (vers cimetière) ont été réceptionnés (ce jour) par la commission travaux.

Aucune réserve n'étant faite, les travaux pourront être réglés pour un montant de 13 161.74 € TTC.

6 -2 : Point sécurité :

Suite aux dernières réunions du conseil municipal, divers points ont été examinés :

Rd 67 a : Carrefour devant la mairie : Le cabinet V3d préconise la création d'un giratoire,

Pointe à la salle François David : Une préconisation du cabinet V3d nous sera également transmise.

Ces solutions seront si elles sont retenues, devront être présentées au Conseil Départemental de la Somme.

Les points restants à examiner :

- Croisement des voies Communales à Courcelles.
- Croisement Rue saint Nicole Rue de Visse.
- Evacuation des eaux pluviales rue du stade : les limites de propriété entre le privé et le public sur la parcelle ZC 83 seront demandées à Euclyd.

La société Calypso a été contactée concernant le problème des évacuations des eaux pluviales des bâtiments de la coopérative sur le domaine public.
Cette société étudie le problème et nous informera des solutions envisagées.

7 : Dossier RD 48 :

Madame BOUDIN est arrivée à 21 heures.

Une réunion de la commission travaux a été programmée (ce jour).

L'agence de l'eau valide le projet, à condition que nous installions un « débourbeur » avant d'envoyer les eaux pluviales dans la vallée.

Le coût du projet compte tenu de ces dernières modifications s'élève à 405 000 € TTC.

Une demande d'aide parlementaire a été transmise à notre Député Monsieur BUISINE.

Nous devons lui transmettre la délibération du conseil sollicitant l'aide parlementaire, et une attestation indiquant que nous ne commencerons les travaux après l'obtention de la subvention.

Par ailleurs, le département souhaite réaliser la couche de roulement que sur une largeur de 5.5 mètres alors que notre voirie est actuellement plus large.

Le dossier sera présenté et remis à notre Conseiller Départemental pour qu'il puisse défendre la prise en charge de la totalité de notre projet auprès du Conseil Départemental,

Ce point est mis au vote :

Le conseil par 14 voix pour adopte le nouveau projet au prix de 405 000 € TTC, sollicite Monsieur le Député pour une aide parlementaire.

8 Sociale et Scolaire :

8 -1 : Opération Brioches :

La somme collectée a été de 1 413.83 €, à déduire pour le versement à l'Adapei l'achat des brioches pour un montant de 315 €.
La somme nette versée à l'Adapei a été de 1 098.83 €.

8– 2 : Repas des ainés :

Le repas des aînés du dimanche 6 novembre regroupera 73 convives.

8– 3 : Cérémonie du 11 novembre :

A partir de 11 h 45 : rassemblement en mairie,
Cérémonie au monument aux morts,
Vin d'honneur en mairie.

8-4 : Remise des cartes de Noel aux employés :

Cette remise aura lieu le 25 novembre.

8– 5 : Cérémonie du 5 décembre à 18 h

Rassemblement à la mairie
Cérémonie au monument aux Morts
Vin d'honneur au café du village.

8– 6 : Repas de Noël des enfants des écoles de la commune :

Le Repas de Noël des enfants aura lieu le 15 décembre.

8– 6 : Spectacle de Noël

Il aura lieu le mardi 20 décembre.

8-7 : Vœux du conseil :

Les vœux auront lieu le 15 janvier 2017 à 11 h 30.

8– 8 : Elections des parents d'élèves :

Au total nous avons pour les deux écoles 4 parents titulaires et 4 parents suppléants :

Pour Aigneville :

Titulaires : Monsieur MACHY Nicolas, Madame GRISEL Angélique, Monsieur LEROY Fabien.
Suppléants : Madame BRICHEUX Anais, Monsieur BRUNO Benoit, Monsieur HAREN Cyril.

Pour Hocquélus :

Titulaire : Madame LEGRAS Séverine, Suppléante : Madame FOSSE Audrey.

8-9 : Sécurité des Ecoles :

Le référent sécurité l'adjudante Bienaimé est venu visiter les locaux de l'école d'Aigneville.

Elle a rappelé l'objectif principal de l'exercice attentat intrusion :

Rester confiner au minimum dix minutes dans l'attente des secours, en étant le moins visible possible.

Une des pistes proposées pour tendre vers cet objectif est la pose de films anti UV sur les fenêtres prioritairement sur celles de Mme Delabre qui présentent le plus grand champ de vision depuis la cour.
Ces films UV empêchent la vision depuis l'extérieur vers l'intérieur.

Suite à la dernière réunion du conseil des sonnettes ont été installées à chaque classe afin d'autoriser l'accès à la classe en cas d'urgence par des personnes extérieures.

9 - Finances : Etat des finances :

Le réalisé est conforme au prévisionnel.

Le coût de revient du chantier d'insertion est de 20 609.52 €.

10 : Cadre de Vie : Bilan et Projets :

10-1 : haie rue d'Hocquélus :

Une bâche a été installée au niveau de la haie rue d'Hocquélus.

Un conseiller demande si nous allons mettre du houx dans cette haie.

Sur cette haie il y a trois essences plantées comme vu lors de la commission cadre de vie au moment de la plantation.

Il est impossible de remettre du houx dans cette haie.

Lors d'une future plantation de haie le conseil examinera cette possibilité.

10 -2 : Haies :

Les haies rue du stade, salle François David et sur la place d'Hocquélus ont été taillées.

Il est demandé de revoir la planification du travail, les haies communales devront être taillées pour 2017 avant fin septembre.

10-3 : Illuminations de Noël

Un rendez-vous sera pris avec notre électricien les Ets Gaffé pour choisir les sujets que nous souhaitons poser pour les illuminations de Noël.

10-4 : Arbres fruitiers :

Par l'intermédiaire de la CCVI et l'Apev nous pouvons avoir des arbres fruitiers gratuitement.

Il est proposé La place de Courcelles pour planter ces arbres fruitiers.
Si le conseil souhaite réaliser cette plantation une convention sera à signer entre les trois partenaires.

Nous avons une obligation d'entretien des arbres.

11 : Dates à programmer

11 – 1 : Réunion de conseil :

La prochaine réunion du conseil est programmée le jeudi 19 janvier. 2017 à 19 h 30.

11 – 2 : Réunions des commissions :

Révision de la liste électorale : le 1er décembre à 17 h.

Réunion de la commission du personnel : le 19 janvier à 18 h 45.

12 : Divers :

12-1 : Entretien et Restauration de l'église :

Il est demandé au conseil, si nous pouvons faire estimer le coût de la restauration des bas des vitraux de l'église.

L'adjoint chargé de la commission travaux prendra contact avec les Ets CHARPENTIER pm.

12– 2 : Commune de Laucourt

Une demande d'aide financière a été sollicitée par cette commune qui vient d'être condamnée par le tribunal à verser des indemnités.

En 2009, la commune de Laucourt fait appel à des bénévoles pour élaguer des arbres sur la place de la commune. Elle loue une nacelle.
Un concours de circonstances entraîna le basculement de l'engin et la chute de deux hommes.
L'un d'entre eux perdit la vie et le second fut grièvement blessé.

Saisi par le Tribunal administratif la commune est condamnée à verser la somme de 340 489.52 €, la commune ayant été en appel, la somme à ce jour s'élève à 416 986.37 € (intérêt en plus).

La commune de Laucourt sollicite les communes pour obtenir un don.

Après un large débat sur ce sujet, le conseil décide par 13 voix pour et une abstention de verser à la commune de Laucourt la somme de 260 €. (Ce qui correspond à la somme attribuée annuellement à nos principales associations)

12 – 3 : Haie devant la mare située grande rue :

Les écoliers et autres piétons ne peuvent pas emprunter le trottoir situé grande rue côté de la mare communale.

Une réflexion est demandée au conseil afin d'enlever cette haie, les travaux de sécurisation et d'embellissement de la mare pourraient être réalisés par l'association du Vimeu en Juillet 2017.

12 – 4 : Panneaux Rappel 50

Le conseil décide de remplacer les panneaux Rappel 50 Enfants.

12 – 5 : CCV Communauté de Commune du VIMEU :

L'élection du président de la nouvelle Communauté de Communes du Vimeu CCV aura lieu le 5 janvier 2017.

Le siège de cette nouvelle Communauté de Commune se situera dans les anciens locaux d'EDF à Friville courant 2017.

12 – 6 : Apev : haie rue d'Hocquélus :

L'Apev remercie la commune pour la subvention exceptionnelle de 250 €.
Cette association nous a donné les plants pour la réalisation de la haie rue d'Hocquélus.

12 – 7 : Chemin à Courcelles

Un habitant nous informe que le chemin piétonnier à Courcelles n'est pas praticable en poussette.
Après réflexion, nous n'avons pas de solution à court terme.

12 – 8 : Vidéo surveillance sur certains points stratégiques de la commune :

Plusieurs vols se sont produits dans les maisons en construction rue des chasse marées sur des terrains situés entre la chapelle et la salle polyvalente.

Il est demandé au conseil l'autorisation de lancer une étude pour la mise en place d'une vidéo surveillance sur la Commune, à des points stratégiques.

Ce dossier sera examiné lors du vote du budget 2017.

13 : Droit d'initiative :

13 – 1 : Sécurité des habitants lors de la pratique de la chasse :

Il est signalé que des plombs sont tombés sur des voitures et des habitations, des chasseurs tirent en direction des habitations alors que la réglementation interdit cette pratique.

Les présidents des sociétés de chasse préconisent à l'administré de déposer plainte et de prendre contact avec l'ONC.

13 – 2 : Signalétique des passages piétons, cédez le passage, stop :

Il est indiqué que toutes les bandes signalétiques au sol sur le territoire de la commune seront repeintes au printemps.

13- 3 : Produits phytosanitaires :

Notre référent des produits phytosanitaires indique que nous consommons excessivement du désherbant (49 litres de produit concentré par an) soit environ 3700 litres déversés.

Il rappelle également qu'il est le seul habilité à acheter ce type de produit.

13 –4 : Commission sociale et scolaire :

Une réunion de la maison du Vimeu vert s'est tenue, et notre déléguée y à assister.
Diverses pistes sont envisagées : fusion avec le Madopeh et l'Admr, La maison des aînés doit atteindre 150 000 heures an.

Deux autres réunions sont programmées : Admr le 15 novembre et Esath le 8 novembre.

13 – 5 : Arbre à couper :

Un arbre sera coupé rue de Courtieux à Courcelles.

13 – 6 : Sécurité :

Il est de nouveau signalé la vitesse excessive à Courcelles et rue de Bataille à Aigneville.

13 – 7 : Accotements à Courcelles et rue des chasse marées :

Il est demandé la possibilité de finaliser les travaux du lotissement en réalisant les accotements.
Ce point sera examiné prochainement (à revoir après les prises des compétences avec la nouvelle Com de Com).

13 – 8 : Divagation des chiens et chats :

Il est de nouveau signalé la divagation de chiens et chats.

13 - 9 : CCVI : service aux Communes :

La CCVI ne peut plus réaliser l'entretien du matériel des communes, il sera demandé aux Ets Flahaut de réaliser la vidange de notre tracteur.

13 – 10 : Feu d'artifice :

La formation du feu d'artifice a eu lieu la semaine dernière.
Des nouvelles dispositions sont à mettre en place pour le feu de 2017.

Séance levée à 22 h 45

Nom Prénom	Présent / Absent	Signature
DEQUEVAUVILLER Michel	Présent	
DELIGNIERES Francis	Présent	
DELABRE Stéphane	Présent	
GROGNET Janine	Présente	
DUFETELLE Hubert	Présent	
BONVALET Evelyne	Absente excusée procuration à Monsieur LECONTE Max	[redacted]
BOUDIN Valérie	Présente	
DEPOILLY Christophe	Présent	
DESTOBBELEIR Jacques	Présent	
DUMONT Jean-Louis	Présent	
EMPEREUR Pascal	Présent	
FOIRESTIER Michel	Présent	
LECONTE Max	Présent	
LUCAS Caroline	Présente	